

Questions orales

l'Accord de libre-échange si, selon les paroles du ministre du Commerce extérieur ce matin, il n'a rien à voir avec le sang? Pourquoi alors les compagnies américaines cherchent-elles déjà à venir ici?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, la répétition ne permet pas de rectifier les faits. Voici quelle est la situation. L'Accord ne crée aucun nouveau droit pour l'établissement des banques de sang commerciales au Canada. Comme nous le savons, au Canada la Croix-Rouge remplit bénévolement cette fonction. Ce sang est distribué gratuitement au Canada. L'Accord de libre-échange n'y aura aucune répercussion sur le fonctionnement de la Croix-Rouge. C'est un organisme à but non lucratif qui ne sera pas touché par l'Accord.

Une allégation de ce genre rend un mauvais service aux Canadiens et fait partie de la conspiration pour disséminer des mensonges au sujet de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis.

ON DEMANDE LA TENUE D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il sait que la Chambre est actuellement saisie d'un projet de loi destiné à mettre en oeuvre l'accord commercial intervenu entre le Canada et les États-Unis; que, en 1984, le gouvernement n'a pas été mandaté pour conclure un tel accord; que les partis de l'opposition et la grande majorité des Canadiens favorisent le déclenchement d'élections sur cette question; enfin, que le premier ministre a dit en fin de semaine dernière à Ottawa que les Canadiens iraient aux urnes à un moment donné.

Étant donné tout ce que je viens de mentionner, le premier ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement préfère forcer le Parlement à débattre de ce très important dossier plutôt que de laisser d'abord le peuple canadien se prononcer à ce sujet?

● (1430)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Parce que nous devons former le gouvernement national, monsieur le Président. Cette responsabilité englobe évidemment . . .

M. de Jong: Vous n'avez pas ce mandat.

M. Mulroney: Je vais essayer de répondre, monsieur le Président, si le NPD m'en laisse la chance. Cette responsabilité englobe la création d'une nouvelle richesse, d'une nouvelle prospérité et de nouveaux emplois pour les Canadiens.

À la suite de la flambée de protectionnisme survenue après 1984 et de l'excellent rapport soumis par l'honorable Donald Macdonald, ancien ministre libéral des Finances, et suivant les

recommandations de cette commission royale, nous avons entamé des discussions qui ont été très avantageuses pour le pays et qui, d'après le Conseil économique du Canada, entraîneront la création de 250 000 nouveaux emplois.

Mon ami se ralliera sans doute aux efforts visant à ratifier le projet de loi à la Chambre des communes et, en temps opportun, les Canadiens pourront décider s'ils aiment cette prospérité ou s'ils préfèrent les changements préconisés par le député.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, en toute déférence, comme on dit ici, j'estime que le premier ministre n'a pas répondu à la question. Je vais la lui reposer sous l'angle de la démocratie, critère le plus fondamental qui soit lorsqu'il s'agit d'une mesure qu'il a lui-même décrite comme l'accord bilatéral sans doute le plus important qu'on ait jamais conclu entre nos deux pays, voire dans le monde entier.

Puisque lui et trois de ses principaux collègues du Cabinet se sont opposés à un accord semblable en 1983, pourquoi ne pas agir en bon démocrate et demander l'avis des Canadiens? S'il obtient la majorité, il aura le mandat de procéder. S'il perd, nous n'aurons rien à faire de cet accord compliqué et peu souhaitable avec les États-Unis.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il est peut-être peu souhaitable dans l'esprit du chef du NPD et de la présidente du CTC, mais il est nettement souhaitable pour le gouvernement canadien et huit premiers ministres provinciaux de diverses allégeances politiques représentant de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve. Toutes les données objectives sont en faveur de l'accord, notamment celles du Conseil économique du Canada qui prévoit, dans son dernier rapport, la création d'un quart de million d'emplois outre ceux que le gouvernement a déjà créés grâce à sa politique.

Bien entendu, mon collègue refuse toute idée de libre-échange sauf dans le secteur de l'automobile, et tout investissement étranger sauf à Oshawa. Nous voulons, nous, que le Canada tout entier profite de cette prospérité.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Le premier ministre a retrouvé ses esprits, monsieur le Président, et il se sent d'attaque.

[Français]

ON DEMANDE LA TENUE D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je veux demander simplement au premier ministre, s'il a confiance dans ses arguments, pourquoi il ne veut pas donner le choix aux Canadiens tout de suite de décider, oui ou non?